

COMMUNIQUÉ

Montréal, le 9 septembre 2026

NO 23

AUX AGENTES ET AGENTS
DE PROTECTION DE LA FAUNE

« Pour affichage »

OBJET : Médiation-négociation des 2 et 8 septembre 2026

Bonjour à toutes et à tous,

Comme vous le savez, nous avons débuté le processus de médiation-négociation avec un médiateur du ministère du Travail. Nous avons tenu une première rencontre le 2 septembre dernier et nous nous sommes également rencontrés hier, le 8 septembre.

Lors de notre première rencontre, le médiateur nous a expliqué son rôle ainsi que ses devoirs et obligations légales. Disons que cette première journée a principalement servi à permettre aux parties d'expliquer, en caucus séparés, leurs positionnements et les différents éléments à considérer dans le cadre de la négociation. Nous nous sommes tout de même rencontrés en groupe complet en fin d'après-midi, ce qui nous a permis d'entreprendre brièvement le processus de médiation-négociation.

Hier, lors de notre deuxième journée, nous avons été en mesure de poursuivre les travaux entrepris le 2 septembre dernier et de planifier le travail à effectuer en vue de notre prochaine rencontre.

Compte tenu du processus en cours, soit la médiation-négociation, un volet plus confidentiel de la démarche ne nous permet pas d'entrer dans les détails du processus. Soyez toutefois assurés que nous ferons tout ce qui nous sera possible pour vous tenir informés de l'évolution de la situation.

À moins de l'ajout de dates supplémentaires, nous nous rencontrerons le 7 octobre prochain afin de poursuivre nos discussions. Par la suite, la date du 27 octobre a également été réservée pour continuer le processus. Le médiateur nous soumettra d'autres disponibilités, si nécessaire, afin de poursuivre les démarches et, éventuellement, d'en arriver à une entente de principe ou à une hypothèse de règlement, comme cela est notamment survenu avec nos confrères du Service correctionnel.

/2

En terminant, nous vous demandons de suivre et de poursuivre les divers moyens d'expression actuellement en place, puisque la mobilisation de tous est primordiale. Sachez que nous sommes également en analyse afin d'implanter des moyens additionnels si l'avancement de la médiation-négociation n'évolue pas dans la direction souhaitée.

Si vous avez des questions et/ou des interrogations, n'hésitez pas à nous contacter.

Merci et passez une très bonne journée!

Martin Perreault
Président provincial